

T)		Genre du véhicule Machine Chariot de travail (véhicule spécial)		Marque de fabrique M I C H I G A N		Type Model 35 AWS - Série II pelle chargeuse		Modèle année 1966	Bordereau-type N° 5 4 4 4
Caractéristiques "Model 35 AWS" sur plaquette du constructeur à gauche dans cabine et de chaque côté devant la cabine									
						Carburant diesel		Nombre de cylindres 4	
*) Constructeur du châssis Clark Equipment AG, Camberley (GB) - Importateur Ch. Keller, Wallisellen									
N° du châssis frappé sur traverse avant									
N° du moteur frappé à gauche, à l'avant sur bloc-cylindres vers dynamo									
Type du moteur 4.236									
Position du mot.		arrière		Frein-moteur					
Cylindrée		3'862 cm³		Frein de remorque		Dimensions ext. en mm			
Temps		4		Transmission automatique **)		Longueur		5'230	
Refroidissement		eau		Nombre vit. avant		4		Largeur	
Entraînement		s.ttes roues		Vitesse en 1 ^{re}		Voie avant		1'700	
Nombre d'axes		2		Vitesse en prise dir.		30 **)		Voie arrière	
Nombre de pneus		4		Bloquage différentiel		Diam. de braq.		7,50	
Frein de service hydraulique, à expansion interne, sur les 4 roues									
2ème frein mécanique, à expansion interne sur arbre de cardan									
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	ou	Dimensions int. en mm	
A vide	2'140	2'710	4'850	Dimension	13.00-24	13.00-24	15.5-25	Longueur	
Charge utile			-	Charge pneu	4'830	4'830		Largeur	
Total			4'850		8 Ply		12 Ply	Hauteur	
Gar. de fabr.								Haut. ridelles	
Poids max. garanti pr. train routier					Nombre de portes		2 (cabine)		Porte à faux arr.
*) Direction: sur ttes roues ou s.roues AV -assistée									
				Marque du moteur		PERKINS		C.V. frein	
Alésage				98,423		Course		127	
								C.V. impôts	
Forme de la carrosserie				pelle chargeuse					
Nombre de places: total				1		(avant milieu arr.)		Places debout	

Phares: marque	2/ C A V	§)	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux		AV = de chaque côté	toit cabine (orange)
Feux de position	2/ sur pelle chargeuse	K 11613	AR = au-dessus des feux arrières	(orange)
Phare brouillard			Essuie-glace	1/ électrique
Feux arrières	2/ C W B		Avertisseur	1/ électrique (1-ton) = 72 dB
Réfecteurs	2/ séparés	ø 70	Rétroviseur	1/ dans cabine
Feu stop	2/ combinés avec clignoteurs		Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	1/ à gauche combiné		Parties dangereuses	
Phare marche arrière				
Equiptement électr.	24	Volts		
Mesure du bruit	84	bB à 2'200 t/min		

Observations et exceptions

*) Est également construit en Belgique : La Brugeoise et Nivelles SA, St.Michel-lez-Bruges(B)

**) Transmission : Convertisseur de couple avec boîte d'inversion CLARK à 4 vitesses.

Vitesse maximale : limitée à 30 km/h = tenue de route.

Assurer et plomber la vis de limitation de plein-gaz.

Bavettes derrière les roues arrière.

§) Phares : disposés à 1'860 mm de hauteur pour raisons techniques.

+) Distance entre volant et point le plus avancé du véhicule = 3'200 mm.

Mesures de sécurité = (à inscrire dans le permis de circulation, page 4)

- Surveillance par une personne auxiliaire ou en cas de bonne visibilité, au moyen de 2 miroirs permettant l'observation de chaque côté.

- Dispositif de protection avec marquage jaune-noir sur pelle chargeuse.

- Direction sur les roues avant seulement.

- Disque indiquant la vitesse maximale admise de 30 km/h.

Lieu et date de l'expertise-type

Wallisellen, 4.3.66

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule Machine Chariot de travail (véhicule spécial)		Marque de fabrique M I C H I G A N		Type Model 35 AWS - Série II pelle chargeuse		Modèle année 1966	Bordereau-type N° 5 4 4 4		
Caractéristiques "Model 35 AWS" sur plaquette du constructeur à gauche dans cabine et de chaque côté devant la cabine									
				Carburant diesel		Nombre de cylindres 4			
Constructeur du châssis		Clark Equipment AG, Camberley (GB)- Importateur Ch. Keller, Wallisellen							
N° du châssis frappé		sur traverse avant							
N° du moteur frappé		à gauche, à l'avant sur bloc-cylindres vers dynamo							
Type du moteur		4.236							
Position du mot.		arrière Frein-moteur							
Cylindrée		3'862 cm³		Frein de remorque		Dimensions ext. en mm			
Temps		4		Transmission automatique **)		Longueur 5'230			
Refroidissement		eau		Nombre vit. avant 4		Largeur 2'140			
Entraînement		s.ttes roues		Vitesse en 1 ^{re}		Hauteur cab. 2'900			
Nombre d'axes		2		Vitesse en prise dir. 30 **)		Voie avant 1'700 Voie arrière 1'700			
Nombre de pneus		4		Bloquage différentiel		Diam. de braq. 7,50 Porte à faux arr. 1'200			
Frein de service hydraulique, à expansion interne, sur les 4 roues									
2ème frein mécanique, à expansion interne sur arbre de cardan									
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	ou	Dimensions int. en mm	
A vide	2'140	2'710	4'850	Dimension	13.00-24	13.00-24	15.5-25	Longueur	
Charge utile			-	Charge pneu	4'830	4'830		Largeur	
Total			4'850		8 Ply		12 Ply	Hauteur	
Gar. de fabr.								Haut. ridelles	
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes		2 (cabine)		Porte à faux arr.	
Direction: sur ttes roues ou s.roues AV -assistée				Marque du moteur		PERKINS		C.V. frein 68 SAE	
Alésage			98,423		Course		127		C.V. impôts 19,67
Forme de la carrosserie			pelle chargeuse						
Nombre de places: total		1		(avant milieu arr.)				Places debout	

*)

Phares: marque	2/ C A V	§)	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux		AV = de chaque côté toit cabine	(orange)
Feux de position	2/ sur pelle chargeuse K 11613		AR = au-dessus des feux arrières	(orange)
Phare brouillard			Essuie-glace	1/ électrique
Feux arrières	2/ C W B		Avertisseur	1/ électrique (1-ton) = 72 dB
Réflecteurs	2/ séparés ϕ 70		Rétroviseur	1/ dans cabine
Feu stop	2/ combinés avec clignoteurs		Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	1/ à gauche combiné		Parties dangereuses	
Phare marche arrière				
Equipement électr.	24	Volts		
Mesure du bruit	84	bB à 2'200 t/min		

Observations et exceptions

- *) Est également construit en Belgique : La Brugeoise et Nivelles SA, St.Michel-lez-Bruges(B)
- **) Transmission : Convertisseur de couple avec boîte d'inversion CLARK à 4 vitesses.
Vitesse maximale : limitée à 30 km/h = tenue de route.
Assurer et plomber la vis de limitation de plein-gaz.
Bavettes derrière les roues arrière.
- §) Phares : disposés à 1'860 mm de hauteur pour raisons techniques.
- +) Distance entre volant et point le plus avancé du véhicule = 3'200 mm.

Mesures de sécurité = (à inscrire dans le permis de circulation, page 4)

- Surveillance par une personne auxiliaire ou en cas de bonne visibilité, au moyen de 2 miroirs permettant l'observation de chaque côté.
- Dispositif de protection avec marquage jaune-noir sur pelle chargeuse.
- Direction sur les roues avant seulement.
- Disque indiquant la vitesse maximale admise de 30 km/h.

Lieu et date de l'expertise-type

Wallisellen, 4.3.66

La Commission d'expertise-type